



Extrait du registre des délibérations du conseil municipal :

Objet : Secteur de projet de la place du général de Gaulle – principe du déclassement de l'îlot du château de l'Amiral et autorisation pour déposer toutes demandes d'autorisation administrative en vue d'implanter une école des arts culinaires

Séance du 29 mars 2018

Convocation du 23 mars 2018

Conseillers municipaux en exercice : 33

L'an deux mille dix-huit, le vingt-neuf mars à 19 h 40, les membres composant le conseil municipal de la ville de Sceaux, dûment convoqués par le maire le vingt-trois mars se sont réunis sous la présidence de M. Philippe Laurent, maire, à l'hôtel de ville, 122, rue Houdan

Etaient présents :

M. Philippe Laurent, Mme Chantal Brault, M. Jean-Philippe Allardi, Mme Sylvie Bléry-Touchet, M. Francis Brunelle, Mme Florence Presson, M. Patrice Pattée, Mme Isabelle Drancy, M. Philippe Tastes, Mme Monique Pourcelot, M. Jean-Louis Oheix, Mme Roselyne Holuigue-Lerouge, M. Bruno Philippe, Mmes Claire Vigneron, Liza Magri, MM. Thierry Legros, Xavier Tamby, Mme Sakina Bohu, Mme Catherine Lequeux, MM. Thibault Hennion, Timothé Lefebvre, Mme Catherine Arnould, MM. Benjamin Lanier, Hachem Alaoui-Benhachem, Jean-Jacques Campan, Mmes Claude Debon, Dominique Daugeras

Etaient représentés :

M. Jean-Pierre Riotton par Jean-Philippe Allardi,
Mme Pauline Schmidt par M. Philippe Laurent,
M. Othmane Khaoua par Mme Chantal Brault,
Mme Claire Beillard-Boudada par Mme Catherine Arnould,
Mme Sophie Ganne-Moison par M. Benjamin Lanier,
M. Christian Lancrenon par M. Thierry Legros

Secrétaire de séance :

M. Benjamin Lanier

Les conseillers présents, formant la majorité des membres en exercice, peuvent délibérer en exécution de l'article L 2121-17 du code général des collectivités territoriales.

Ces formalités remplies,

Séance du 29 mars 2018

OBJET : Secteur de projet de la place du général de Gaulle – principe du déclassement de l'îlot du château de l'Amiral et autorisation pour déposer toutes demandes d'autorisation administrative en vue d'implanter une école des arts culinaires

Le conseil,

Après avoir entendu le rapport de Philippe Laurent,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code de l'urbanisme et notamment son article R.423-1,

Vu sa délibération du 29 mars 2018 prenant acte de la démarche de concertation *Parlons ensemble du centre-ville*, sur le secteur de la place du général de Gaulle et décidant d'engager la mise en œuvre opérationnelle du projet,

Considérant que le projet envisagé sur l'îlot de l'Amiral, consistant notamment en la création d'une école des arts culinaires, est désormais finalisé, le permis de construire pouvant être déposé,

Considérant qu'une partie de l'emprise foncière du projet a fait l'objet d'une affectation publique depuis que la Ville en est propriétaire, puisque notamment, les réunions publiques relatives à la démarche de concertation *Parlons ensemble du centre-ville*, ont été organisées dans les locaux du château de l'Amiral,

Considérant le caractère temporaire des usages publics dévolus au terrain et aux bâtiments de l'Amiral, dans le cadre de la démarche de concertation et de la préfiguration du projet,

Considérant que ces espaces feront l'objet d'une désaffectation et d'un déclassement dont il peut aujourd'hui être défini le principe, en vue d'engager la mise en œuvre opérationnelle du projet sur cet îlot,

Après en avoir délibéré,

- à l'unanimité des votants (1 abstention : M. Xavier Tamby)

APPROUVE le principe de déclassement du terrain du 110 rue Houdan constitué des parcelles D n°87 et 110.

- à la majorité (4 votes contre : MM. Xavier Tamby, Jean-Jacques Campan, Mmes Claude Debon, Dominique Daugeras ; 2 abstentions : MM. Thierry Legros, Christian Lancrenon)

AUTORISE Nacarat, Pitch ou la société en cours de constitution par ces derniers à déposer sur les emprises précitées, toutes les autorisations administratives nécessaires, en vue de réaliser un projet comprenant notamment la création d'une école des arts culinaires.

Et ont signé les membres présents

Pour extrait conforme

le maire



Philippe Laurent